

INFO OLIVE

Entretien et culture de l'olivier



SANS
certiphyto

INFOLIVE n° 2

19 février 2019

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2019>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

ISSN 2264-6701

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

ŒIL DE PAON

Le risque est à considérer comme élevé à très élevé dans les vergers déjà touchés au printemps dernier. Une intervention s'impose avant la taille.

CERCOSPORIOSE

En présence de feuilles avec conidies, le risque de contamination augmente avec le réchauffement des températures

FERTILISATION

Rappel des principes de fertilisation de l'olivier

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



afidol



FranceAgriMer



PACA



Le département Occitanie Pyrénées Méditerranée



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ŒIL DE PAON

☞ **Observations** * :

D'après le BSV n°1 du 19 février, le niveau de contamination est élevé à très élevé dans les vergers qui présentaient déjà des dégâts significatifs au printemps 2018 (plus de 10 % de feuilles tachées). Sur ces vergers, la proportion de feuilles contaminées est désormais supérieure à 20 % (feuilles avec taches visibles ou en incubation).

Dans les vergers moins touchés au printemps 2018 (moins de 10 % de feuilles infectées), la maladie est globalement bien contrôlée, mais quelques vergers peuvent également montrer des niveaux de contamination proches de 20 %.

☞ **Évaluation du risque** :

En cette fin d'hiver, le risque est à considérer comme élevé à très élevé dans les vergers déjà touchés au printemps dernier. La présence actuelle d'un fort inoculum renforce le risque de contamination pour le printemps à venir.

Les dégâts actuels risquent en effet de s'amplifier au cours du printemps, saison durant laquelle les conditions douces et humides sont propices au développement de la maladie. Pour rappel, le champignon est plus particulièrement actif entre 8 et 24°C, avec un optimum autour de 16°C et la présence d'eau libre (pluie, rosée du matin) est nécessaire à de nouvelles infections.

☞ **Préconisations** :

Dans les vergers présentant déjà plus de 5 % de feuilles infectées, une intervention avant la taille est nécessaire pour assainir le feuillage et enrayer au plus tôt la maladie :

- si vous observez entre 5 à 10 % de feuilles contaminées (taches visibles ou en incubation) : un traitement à base de cuivre à 40 % de la dose / hectolitre* permettra de faire chuter les feuilles contaminées et de protéger les feuilles saines.
- si vous observez plus de 10 % de feuilles contaminées : un traitement à base de cuivre à 60 % de la dose / hectolitre* est préférable pour redescendre l'inoculum à un niveau plus acceptable.

Depuis le 1^{er} février 2019, les doses de cuivre sont limitées à 28 kg de cuivre-métal par hectare sur 7 ans, soit une **moyenne de 4 kg de cuivre-métal par hectare et par an, à la fois en conventionnel et en bio** (plus d'information dans le bulletin n°1 du 1^{er} février 2019).

Nous insistons également sur l'importance de **tailler vos oliviers dès la fin février / début mars** pour assainir le feuillage et améliorer l'aération du verger.

NB : de très nombreuses taches ne sont pas encore visibles car le champignon est encore dans sa phase d'incubation. Pour compléter vos observations sur le verger, nous vous proposons d'immerger une centaine de feuilles prélevées au hasard durant 20 minutes dans un bain de soude dosé à 5 %. Ce test permet de révéler les taches en incubation et de mieux estimer le niveau de contamination.

* la dose / hectolitre est établie à partir de la dose / hectare sur la base de 1 000 litres de bouillie / hectare.

CERCOSPORIOSE

☞ Observations * :

D'après le BSV n°1 du 19 février, la proportion de vieilles feuilles présentant des conidies progresse sur de nombreux vergers, notamment sur les variétés Olivière, Picholine, Cayon et à proximité du littoral. En bordure de littoral, les conidies peuvent recouvrir jusqu'à 70 % des feuilles âgées de plus d'un an sur Olivière.

☞ Évaluation du risque :

En présence de feuilles avec conidies, le risque de contamination augmente avec le réchauffement des températures. Pour rappel, la présence d'eau libre (pluie, rosée du matin) est nécessaire à de nouvelles contaminations et la germination des conidies peut avoir lieu entre 5 et 25°C, avec un optimal entre 15 et 25°C.

☞ Préconisations :

Si au moins 20 % de feuilles âgées de plus d'un an présentent des conidies (feutrage grisâtre à la face inférieure des feuilles), un traitement préventif à base de cuivre à 30 % de la dose / hectolitre* peut être réalisé.

Nous insistons également sur l'importance de **tailler vos oliviers dès la fin février / début mars** pour assainir le feuillage et améliorer l'aération du verger.

* la dose / hectolitre est établie à partir de la dose / hectare sur la base de 1 000 litres de bouillie / hectare.

** Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.*

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

FERTILISATION (rappel du bulletin n°1 du 1^{er} février)

Prévoyez un apport d'au moins 70 kg d'azote / ha pour votre fertilisation de printemps, si le sol ne peut pas couvrir ces besoins.

Étape n°1 – définir les besoins

Les besoins annuels d'un verger adulte d'oliviers sont exprimés ci-dessous en unités fertilisantes (kg/ha) pour un verger adulte (tableau n°1) et en quantités d'élément fertilisant pour un arbre adulte (tableau n°2).

Tableau n°1 : récapitulatif des besoins annuels standard d'un verger d'oliviers adultes

	Azote N	Phosphore P ₂ O ₅	Potasse K ₂ O	Magnésie MgO
Verger au sec	70 U au moins	30 U	70 U	15 U
Verger irrigué plus productif	100 U	40 U	100 à 120 U	20 U

Besoins exprimés en unités fertilisantes (1 U = 1 kg / ha)

Tableau n°2 : besoins annuels pour un arbre adulte en fonction de la distance entre troncs

	Distance entre pieds	Azote N	Phosphore P ₂ O ₅	Potasse K ₂ O	Magnésie MgO
Verger au sec	5 à 6 mètres	200 g au moins	100 g	200 g	45 g
	6 à 7 mètres	300 g au moins	125 g	300 g	60 g
	7 mètres et plus	350 g au moins	150 g	350 g	75 g
Verger irrigué plus productif	5 à 6 mètres	300 g	125 g	300 à 350 g	60 g
	6 à 7 mètres	400 g	170 g	400 à 500 g	80 g
	7 mètres et plus	500 g	200 g	500 à 600 g	100 g

Besoins exprimés en grammes par arbre

Les besoins précisés dans les tableaux n°1 et n°2 peuvent être modulés en fonction de la récolte attendue et des recommandations fournies par l'analyse de sol.

Étape n°2 – convertir les besoins en quantité d'engrais

L'équilibre entre les éléments fertilisants présents dans l'engrais doit être proche de celui des besoins déterminés précédemment. Cet équilibre est donné dans la **formule NPK-Mg des engrais**

Dans l'exemple ci-contre, l'engrais dose à :

- 10 % d'azote (N)
- 4 % de phosphore (P₂O₅)
- 12 % de potasse (K₂O)
- 0 % de magnésie (MgO)

Cet engrais est approprié car la richesse en azote est proche de celle en potasse et au moins deux fois plus élevée que celle en phosphore.

OLIV' OTOP

Engrais organo-minéral **NPK 10-4-12**

10 % Azote (N) Total
6 % d'Azote Uréique
4 % d'Azote Organique

4 % Anhydride Phosphorique (P₂O₅)
soluble dans le citrate d'ammonium et dans l'eau

12 % Oxyde de Potassium (K₂O) soluble dans l'eau

Tableau n°3 : équivalences en gramme d'élément fertilisant et en unité fertilisante, à partir de l'engrais formulé 10-4-12

	Azote N	Phosphore P ₂ O ₅	Potasse K ₂ O	Magnésie MgO
Formule de l'engrais	10%	4%	12%	0%
1 kg d'engrais représente	100 grammes	40 grammes	120 grammes	0 gramme
Un apport de 100 kg d'engrais sur 1 ha représente	10 U	4 U	12 U	0 U

La quantité d'engrais est déterminée à partir de l'apport d'azote à réaliser, comme précisé ci-dessous.

Tableau n°4 : détermination de la quantité d'engrais pour un objectif donné de fumure azotée, à partir de l'engrais formulé 10-4-12

	Calcul à l'arbre	Calcul à l'hectare
Exemples d'objectif de fumure azotée	Si vous souhaitez apporter :	
	300 g d'azote par arbre	70 unités d'azote
Quantités d'engrais correspondantes	... alors il faut prévoir :	
	300 / 100 = 3 kg d'engrais par arbre	70 / 10 x 100 = 700 kg d'engrais par hectare

Étape n°3 – Période d'épandage

La période d'épandage dépend des formes azotées présentes dans l'engrais, comme précisé ci-dessous.

Tableau n°5 : périodes d'apports des engrais en fonction des formes azotées rencontrées



 : apports par fertirrigation ou épandage dans les zones arrosées

Si vous souhaitez vous limiter à un seul apport en sortie d'hiver (février / début mars), préférez un engrais organique, un engrais organo-minéral ou un engrais minéral « retard » de sorte à assurer une libération progressive et continue de l'azote durant le printemps. Il est préférable d'incorporer ces engrais par un léger travail du sol pour en améliorer l'efficacité.

Si vous optez pour un engrais minéral soluble, il est indispensable de fractionner les apports (moins de 50 unités d'azote par apport) pour limiter les pertes d'azote par lessivage :

- premier apport fin février / début mars : azote sous forme d'ammoniaque ou d'urée
- second apport courant avril / début mai : azote sous forme d'ammoniaque et/ou de nitrate, à positionner avant une pluie. Il est également possible de basculer sur l'irrigation fertilisante à partir de cette période (apports plus fractionnés répartis sur toute la campagne d'arrosage).

Le mois de février est idéal pour épandre les engrais organiques, les engrais organo-minéraux, les engrais minéraux « retard » et les engrais minéraux solubles enrichis en ammoniaque et en urée.

INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole, ISSN 2264 – 6701

Rédacteur en chef : Christian Pinatel ; Phytosanitaire : Willy Couanon

Fertilisation et irrigation : Sébastien Le Verge

Centre Technique de l'Olivier – 22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 82 99